

Lundi 24/03/2014

Cette semaine

Etiquetage des vins : ce qui va changer

Le 27 mars
à Beaune

Réglementation. La CCI Côte-d'Or organise avec la Direccte deux réunions d'information sur les prochains changements s'appliquant à l'étiquetage des vins.

A compter du 13 décembre 2014 en effet, toutes les entreprises agroalimentaires devront respecter le nouveau règlement 1169/2011, dit règlement INCO, qui régit l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires. L'étiquetage des vins étant directement concerné, un expert de la Direccte présentera aux entreprises viticoles ce nouveau règlement et ses modalités d'application, et développera notamment les questions des mentions obligatoires et des mentions traditionnelles.

- Réunion « Règlement INCO 1169/2011 : impact sur l'étiquetage des vins »
- Jeudi 27 mars à 14h30
- A l'antenne de la CCI Côte-d'Or, 2 rue du Tribunal à Beaune
- Contact : Soumia Mojtahid / 03.80.26.39.74 / soumia.mojtahid@cci21.fr
- **Les journalistes sont invités**

Formalités internationales en ligne

Le 27 mars
à Dijon

Ateliers. La CCI Côte-d'Or développe un nouveau service à destination des entreprises exportatrices de Côte-d'Or : la Gestion électronique des formalités internationales (Gefi). Le prochain atelier d'initiation des entreprises à l'utilisation de Gefi aura lieu le mardi 27 mars.

La plateforme Gefi permet de passer par internet pour faire viser au service Formalités internationales de la CCI21 des documents export tels que les certificats d'origine.

La participation aux ateliers est gratuite mais une inscription préalable est nécessaire.

- Atelier Gefi (Gestion électronique des formalités internationales)
- Jeudi 27 mars, de 10h00 à 12h00
- A la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon
- Contact : Isabelle Mainieri / 03.80.65.92.45 / isabelle.mainieri@cci21.fr

Prochainement

25 entreprises ouvrent leurs portes

*Le 5 avril
en Côte-d'Or*

Rendez-vous. La CCI Côte-d'Or reconduit l'opération « Entrez dans l'entreprise ! » à laquelle 25 établissements participeront cette année.

Pour le grand public, c'est une occasion unique de découvrir sur le terrain la réalité du paysage économique local et de rencontrer des décideurs dans des secteurs aussi diversifiés que l'agroalimentaire, l'équipement industriel, l'habitat, la mécanique générale, le recyclage des déchets...

Pour les entreprises, c'est l'opportunité de valoriser leur activité, de montrer le travail de chaque salarié dans son milieu professionnel, et de faire découvrir des métiers et des savoir-faire parfois méconnus.

Cette 6^e édition d'« Entrez dans l'entreprise ! » comprend deux volets : une journée grand public le samedi 5 avril, et une période plus large dédiée aux visites scolaires.

- « Entrez dans l'entreprise ! » 2014
- Le 5 avril dans 25 établissements de Côte-d'Or, pour le grand public, et jusqu'en mai pour les scolaires
- Liste des établissements participants sur www.entrezdanslentreprise.fr
- Contact : Déborah Moussu / 03.80.65.92.56 / deborah.moussu@cci21.fr
- **Les journalistes qui souhaitent interviewer des chefs d'entreprises participants sont invités à nous contacter**

A noter

Un Français sur 2 aura plus de 50 ans en 2030...

Dès le 8 avril

Séniors. La CCI21 met en place le dispositif « Pack'Age Carrière » pour informer, accompagner et outiller les entreprises souhaitant optimiser la gestion de leurs séniors de plus de 45 ans.

Un Français sur deux aura plus de 50 ans en 2030. C'est ce constat qui a amené la CCI21 à identifier trois enjeux majeurs pour les entreprises, traités par le « Pack'Age Carrière » : maintenir la motivation et la performance des seniors (tout en optimisant la transmission des compétences), prévenir les risques pour faciliter le maintien en emploi en bonne santé, et intégrer la réglementation complexe de la réforme des retraites pour anticiper les départs.

Le dispositif « Pack'Age Carrière », qui bénéficie du soutien du Fonds social européen, sera inauguré le 8 avril lors d'une conférence-débat avec quiz interactif sur la retraite et ses enjeux, sur la santé au travail et la pénibilité, et sur la gestion des compétences des séniors.

- Dispositif « Pack'Age Carrière »
- Contact : Caroline Bouge / 03.80.65.91.71 / caroline.bouge@cci21.fr

Les RV périodiques de la CCI21

Création d'entreprises
L'École du Créateur
Mardi 1^{er} avril à Dijon

Atelier « Évaluez votre capacité à entreprendre »

De 14h30 à 16h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.
Les qualités pour réussir en tant qu'entrepreneur, les motivations à développer, les contraintes liées au projet de création (capacité juridique, diplômes...).

Contact : Nadia Darif / 03.80.65.91.47 / nadia.darif@cci21.fr

Création d'entreprises
L'École du Créateur
Jeudi 3 avril à Dijon

Atelier « Le régime de l'auto-entrepreneur »

De 14h30 à 16h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon.
Fonctionnement, obligations, déclarations... Un atelier pour chasser les idées reçues et faire le point sur le régime de l'auto-entrepreneur.

Contact : Dominique Nigaud / 03.80.65.92.72 / dominique.nigaud@cci21.fr

Création d'entreprises
L'École du Créateur
Lundi 7 avril à Dijon
et à Beaune

Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean-Bouhey à Dijon, et par visioconférence à l'antenne de la CCI, 2 rue du Tribunal à Beaune.
Comprendre les documents à réaliser pour son projet (compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie), évaluer ses charges, calculer le BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Jérémy Paravy / 03.80.65.92.64 / jeremy.paravy@cci21.fr

Création d'entreprises
Les mardis de la création/reprise
Mardi 8 avril
à Châtillon-sur-Seine

Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »

De 9h00 à 12h00, dans les locaux de Pôle Emploi, 1 rue Ernest-Humblot à Châtillon-sur-Seine.
Les différentes étapes de la création/reprise d'entreprise ; le dispositif d'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises.

Contact : Sophie Collard / 03.80.81.56.32 / sophie.collard@cci21.fr

Contacts presse

- Marie-Laure Chardon marie-laure.chardon@cci21.fr 03.80.65.91.54.
- Katia Chabod katia.chabod@cci21.fr 03.80.65.91.53.
- La CCI Côte-d'Or en ligne : www.cci21.fr